

NF DTU 58.1 P2

décembre 2008

www.afnor.org



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR LE DROIT D'AUTEUR

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans accord formel.

Contactez :
AFNOR – Norm'Info
11, rue Francis de Pressensé
93571 La Plaine Saint-Denis Cedex
Tél : 01 41 62 76 44
Fax : 01 49 17 92 02
E-mail : norminfo@afnor.org

afnor

Ce document est à usage exclusif et non collectif des clients Saga Web.
Toute mise en réseau, reproduction et rediffusion, sous quelque forme que ce soit,
même partielle, sont strictement interdites.

This document is intended for the exclusive and non collective use of Saga Web customers.
All network exploitation, reproduction and re-dissemination, even partial, whatever the form
(hardcopy or other media), is strictly prohibited.

Saga Web

Pour SHANGHAI INTERNAT SCIENCE & TECHNOLOGY CORP I

Client 23437512

le 14/5/2009 12:46

Diffusé avec l'autorisation de l'éditeur

Distributed under licence of the publisher

norme française

NF DTU 58.1 P2
Décembre 2008

Indice de classement : P 68-203-2

ICS : 91.060.30

Travaux de bâtiment Plafonds suspendus

Partie 2 : Cahier des clauses administratives spéciales types (CGS)

E : Building works — Suspended ceilings — Part 2: Contract bill of special administrative model clauses

D : Bauarbeiten — Abgehängte Decken — Teil 2: Beschreibung Der Spezialen Klauseln

Norme française homologuée

par décision du Directeur Général d'AFNOR le 10 décembre 2008 pour prendre effet le 24 décembre 2008.

Remplace la norme homologuée NF P 68-203-2, de juillet 1993.

© AFNOR 2008 — Tous droits réservés



Correspondance À la date de publication du présent document, il n'existe pas de travaux internationaux ou européens traitant du même sujet.

Analyse Le présent document définit les conditions d'exécution des plafonds suspendus en matériaux à base de laine minérale, en panneaux dérivés du bois en métal, en mousse ou en produits composites et en plaques de parement en plâtre cartonnées ou non et non vissées.

Descripteurs Thésaurus International Technique : bâtiment, plafond suspendu, matériau, matériau composé, laine minérale, panneau de particules, panneau de fibres, contre-plaque, fibragllo, panneau de plâtre, mousse, métal, conditions d'exécution, mise en œuvre, cahier des charges.

Modifications Par rapport au document remplacé, révision complète du document.

Corrections

Éditée et diffusée par l'Association Française de Normalisation (AFNOR) — 11, rue Francis de Pressensé — 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex
Tél. : + 33 (0)1 41 62 80 00 — Fax : + 33 (0)1 49 17 90 00 — www.afnor.org

Réalisation de plafonds suspendus

BNTEC P68C

Membres de la commission de normalisation

Président : M ALLGEYER Bernard

Secrétariat : M CYROT Jean-Yves / SNI — BNTEC

M	ALLGEYER	ARMSTRONG
M	AUBRY	AUBRY-NOGUEIRA S.A
M	BALCON	SOCOTEC
M	BENEDIT	CLIB PROMODUL
M	BENICHOU	LAFARGE Plâtres
M	BOUDET	METAL DEPLOYE
M	CALLENS	USG FRANCE
M	CHARBONNIER	FILMM
M	CHEVALDONNET	SNFMI
M	CRETON	BN ACIER
M	CUREAU	CFT ANDRESY
M	CURTENAT	SNPA
M	CYROT	SNI
M	DALIGAND	Les Industries du plâtre
M	DEMPTOS	TEXAA
MME	DUCAMP	BUREAU VERITAS
M	GALOY	ROCKWOOL France SAS
MME	GARNIER	EFISOL
M	GOLDBERG	EDF DOPS
MME	HOUHOU	SAINT GOBAIN ECOPHON
M	JARIEL	UNRST
M	LAURENT	BNTEC
M	LEPRINCE	FILMM
MME	LEROUX	BPB PLACO
M	LOPPIN	SNFA
M	MANANT	ETERNIT INDUSTRIES
M	MANNARA	OWA FRANCE
M	MARCINEK	KNAUF
M	MAURIN	EUCOUSTIC — FILMM
M	MERCIER	AMF FRANCE
M	MOREL	Aquitaine ISOL entreprise
M	PELISSIER	SNPA
M	PLANEIX	UMPI
M	POUX	SNI
M	REGRETTIER	QUEST TERRE CUITE
M	ROTTIER	LANGLOIS SOBRETI
MME	SARRE	CSTB
M	SASSOT	QUALICONSLT Créteil
MME	TORCHIA	AFNOR
M	VAN BOUWEL	CHICAGO METALLIC CONTINENTAL
M	WACHEUX	SOLLAC
M	WIELEZYNKI	BNBA